

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 20 juin 2016, à 19 h, à l'Édifice municipal.

Présences :	Michel Gaudet	-	Maire
	Brian Cormier	-	Conseiller / Maire suppléant
	Raoul Boudreau	-	Conseiller
	Joe Breau	-	Conseiller
	George H. Cormier	-	Conseiller
	Mariane Cullen	-	Conseillère
	Gilberte Nowlan	-	Conseillère
	Yves M. Leger	-	Directeur général
	Monique Bourque	-	Secrétaire municipale
	Caroline LeBlanc	-	Directrice des finances
	Eric Mallet	-	Directeur des opérations et infrastructures
	Octave LeBlanc	-	Directeur des loisirs et de la programmation
	Gérald Boudreau	-	Chef pompier

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Michel Gaudet, appelle la réunion à l'ordre à 19 h 01.

2. **Constatation du quorum par le secrétaire**

La secrétaire municipale constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

P16 – 06 – 104

Proposé par Gilberte Nowlan

Appuyé de George H. Cormier

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

5. **Adoption des procès-verbaux**

P16 – 06 – 105

a) **Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 18 avril 2016**

Proposé par Brian Cormier

Appuyé de Mariane Cullen

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion ordinaire, tenue le 18 avril 2016 à 19 h, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés, suite à la correction à la page 3, soit d'enlever (*absent*) à la suite du nom du conseiller Raoul Boudreau au no 7.b).

Adoptée à l'unanimité.

- P16 – 06 – 106** b) **Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 19 avril 2016**
Proposé par Joe Breau
Appuyé de Raoul Boudreau
Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion extraordinaire, tenue le 19 avril 2016 à 18 h, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**
- P16 – 06 – 107** c) **Adoption du procès-verbal de la cérémonie d'entrée en fonction du conseil du 26 mai 2016**
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Brian Cormier
Que le procès-verbal de la cérémonie d'entrée en fonction du conseil, tenue le 26 mai 2016 à 18 h 30, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**
- P16 – 06 – 108** d) **Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 26 mai 2016**
Proposé par Gilberte Nowlan
Appuyé de Joe Breau
Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion extraordinaire, tenue le 26 mai 2016 à 19 h, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**
- P16 – 06 – 109** e) **Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 1^{er} juin 2016**
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de George H. Cormier
Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion extraordinaire, tenue le 1^{er} juin 2016 à 19 h, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**
- P16 – 06 – 110** f) **Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 6 juin 2016**
Proposé par George H. Cormier
Appuyé de Joe Breau
Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion extraordinaire, tenue le 6 juin 2016 à 19 h, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**
6. **Affaires découlant des procès-verbaux**
- a) **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion ordinaire du 18 avril 2016**
Aucune.
- b) **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 19 avril 2016**
Aucune.

- c) **Affaires découlant du procès-verbal de cérémonie d'entrée en fonction du conseil du 26 mai 2016**
Aucune.
- d) **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 26 mai 2016**
Aucune.
- e) **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 1^{er} juin 2016**
Aucune.
- f) **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 6 juin 2016**
Aucune.

7. Rapport des conseillers

a) Raoul Boudreau

i) Protection

Le chef pompier, Gérald Boudreau, présente les rapports d'activités du Service d'incendie des mois d'avril et mai.

Pour ce qui est des dossiers du Mur de la renommée sportive et du Comité Handi Bus, aucune réunion n'a eu lieu encore. Des rapports suivront à la prochaine réunion ordinaire.

ii) Mur de la renommée sportive

iii) Comité Handi Bus Vallée de Memramcook Inc.

Le directeur général mentionne que l'administration prépare des lettres destinées aux organismes afin de les informer quels membres du conseil siègent à leurs comités.

b) Joe Breau

i) Société culturelle de la Vallée de Memramcook (SCVM)

Le conseiller Breau partage qu'il a assisté à la réunion annuelle de la SCVM et mentionne que la présentation du Prix Éloi fut une très belle réussite. Il ajoute que la Société souhaite rencontrer le conseil prochainement pour leur partager les projets à venir. Il termine en mentionnant qu'il est dommage que la SCVM n'a accès qu'à une petite salle au 3^e étage de l'édifice municipal. Le maire encourage la Société de partager leurs demandes au conseil.

ii) **Commission de la Bibliothèque publique de Memramcook**
Aucun rapport.

c) **Brian Cormier**

i) **Carnaval / Rendez-vous d'automne**

Le conseiller Cormier mentionne qu'aucune réunion pour le carnaval n'a eu lieu, mais qu'une réunion a eu lieu mardi dernier pour les *Rendez-vous d'automne* (RVA). Cette année, les RVA auront lieu du 5 au 16 octobre.

ii) **Centre communautaire**
Aucune réunion.

iii) **Installations récréatives**
Aucune réunion.

d) **George H. Cormier**

i) **Sentier de l'Étoile**

ii) **Associations touristiques**

Le conseiller Cormier mentionne qu'aucune réunion n'a eu lieu encore. Un rapport sera partagé au conseil lors d'une prochaine réunion.

e) **Mariane Cullen**

i) **École Abbey-Landry**
Aucune réunion n'a eu lieu.

ii) **Action enfants au cœur de la communauté (AECC)**

Aucun rapport. Une présentation sera faite au conseil au cours de la présente réunion.

iii) **Comité J'MEM**

La conseillère Cullen explique brièvement la raison d'être du comité de mieux-être de Memramcook (J'MEM) et mentionne quelques projets en marche. Elle ajoute que le comité est très content d'avoir une présence du conseil municipal au sein de leur équipe. En terminant, elle partage la déception du comité en ce qui concerne l'installation d'enseignes qui devaient être faite suite à l'inauguration du parc Haut-du-Ruisseau en juin 2015. Le directeur des opérations et infrastructures explique que plusieurs circonstances ont fait en sorte que les affiches n'ont pas encore été installées. Toutefois, d'autres initiatives ont été explorées afin de procéder avec l'installation prochainement.

f) Gilberte Nowlani) **Société historique de la Vallée de Memramcook (SHVM)**

La conseillère Nowlan mentionne qu'elle a assisté à l'assemblée générale annuelle de la SHVM qui eut lieu le 11 juin dernier.

ii) **Société du Monument-Lefebvre**

Une réunion est prévue mercredi prochain.

8. **Rapport du maire**i) **Institut de Memramcook**

Aucune nouveauté au sujet de ce dossier.

ii) **Chambre de commerce**

Le maire mentionne qu'il n'a pas pu assister à la dernière réunion du comité. Il partage que le 2^e tournoi de golf annuel aura lieu le 16 septembre prochain à Memramcook et termine en disant que l'ancienne Chambre de commerce de Memramcook est maintenant officiellement dissoute suite aux démarches entreprises auprès d'Industrie Canada.

9. **Arrêtés, procédures, directives et outils administratifs**a) **Action enfants au cœur de la communauté (AECC) – présentation**

Le directeur général explique que le 14 avril 2014, le conseil municipal avait approuvé une subvention annuelle de 15 000 \$ pour les 3 prochaines années (totalisant 45 000 \$), à condition que le projet de l'AECC soit viable. Dans le protocole d'entente préparé à cet effet, l'AECC s'engage, au plus tard le 1^{er} juillet de chaque année, à présenter au conseil municipal un compte rendu des activités pour démontrer que les montants alloués sont dépensés pour les raisons pour lesquelles ils ont été accordés et que le projet est viable. Le conseil doit évaluer la viabilité du projet lors de cette rencontre. C'est donc pour cette raison que Nicole Cormier, présidente du comité AECC, est présente ce soir. Le directeur général ajoute qu'un montant de 15 000 \$ est inscrit au budget d'opération de l'année fiscale 2016 advenant que le conseil approuve la viabilité du projet de la petite enfance.

Madame Cormier présente le rapport annuel 2015-2016 au conseil en leur expliquant plusieurs de leurs projets innovateurs ainsi que leurs accomplissements au cours de l'année 2015-2016. Ceci comprend le programme Petits crayons, la mise sur pied d'une joujouthèque, l'atelier du Père Noël, la vente de débarras, le café-citoyen et l'assemblée générale annuelle et la conférence. Le comité cherche toujours des différentes options de financement et de nouveaux projets à réaliser. La présidente remercie la municipalité pour leur contribution importante, leur appui et leur confiance démontrée à l'égard de ce beau projet pour la petite enfance dans notre communauté.

Les membres du conseil remercient la présidente et son groupe pour leur beau travail et leur dévouement envers notre jeunesse.

P16 – 06 – 111

Proposé par Brian Cormier

Appuyé de Gilberte Nowlan

Que le conseil accepte la recommandation de l'administration, soit d'accepter la viabilité du projet de l'AECC et de permettre à l'administration de déboursier les fonds déjà approuvés par le conseil pour l'AECC pour l'année financière 2016-2017. **Adoptée à l'unanimité.**

- b) **Demande de rezonage de Sylvio Beaupré (NID 70003595 et 70308697) des zones Résidentielle 1 (R1) et Développement des ressources (DR) à la zone Commerce général (CG) dans le but d'aménager un terrain de camping – procéder à la publication d'avis et à la demande d'avis de la Commission de services régionaux Sud-Est**

P16 – 06 – 112

Proposé par Raoul Boudreau

Appuyé de Joe Breau

CONSIDÉRANT QUE le conseil a reçu une demande pour rezoner la propriété portant les NID 70003595 et 70308697 située sur la route La Vallée à Memramcook des zones Résidentielle 1 (R1) et Développement des ressources (DR) à la zone Commerce général (CG) dans le but d'aménager un terrain de camping;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire considérer la demande de rezonage ci-haut mentionné;

CONSIDÉRANT QUE l'article 68 de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption de tels arrêtés;

CONSIDÉRANT QU'IL est aussi nécessaire de demander l'avis de la Commission des services régionaux Sud-est en vertu de l'article 66 de ladite Loi;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé un arrêté modifiant le Plan rural du Village de Memramcook;
- b) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du conseil, de faire publier les avis publics conformément aux prescriptions du paragraphe 68(2) de la *Loi sur l'urbanisme*;
- c) l'étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au 16 août 2016 en la salle du conseil de Memramcook, N.-B., à 19 h;
- d) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du conseil de demander l'avis de la Commission des services régionaux Sud-Est sur le projet d'arrêté et de donner un délai supplémentaire à la Commission jusqu'au 15 août 2016 pour donner leur avis; et

- e) le projet d'arrêté soit disponible pour fin de consultation par le public au bureau de la municipalité pendant les heures ouvrables dès le jour de parution du premier avis public.

Adoptée à l'unanimité.

P16 – 06 – 113

- c) **Lotissement Maurice et Linda Bernard – terrain d'utilité publique**
Proposé par Gilberte Nowlan
Appuyé de Brian Cormier

Que le conseil accepte la recommandation de la Commission de services régionaux Sud-Est relative au terrain d'utilité publique pour le lotissement Maurice et Linda Bernard et que le propriétaire cède à la municipalité 6 % de la valeur marchande du lot 16-1, soit 6 % de 15 000 \$ qui donne un montant de 900 \$. **Adoptée à l'unanimité.**

P16 – 06 – 114

- d) **AGA de la Société du Monument-Lefebvre – nomination de délégué(e)s**
Proposé par Raoul Boudreau
Appuyé de Joe Breau

Que le conseil nomme le conseiller Brian Cormier et le maire sortant Donald O. LeBlanc comme délégué(e)s votants à la réunion annuelle de la Société du Monument-Lefebvre. **Adoptée à l'unanimité.**

- e) **Terrain de golf – mise à jour**

Le directeur général donne une mise à jour des activités du Club de golf de Memramcook. En date du 13 juin 2016, un total de 228 personnes sont membres du Club de Memramcook comparativement à 169 pour la saison 2015. Il partage que les opérations vont bien mais que la température sera certainement un facteur déterminant de la situation financière en fin de saison.

10. Questions différées antérieurement

Aucune.

11. Pétition, requête et/ou délégation

Aucune.

- a) **Routes**

Le conseiller Raoul Boudreau partage sa frustration par rapport au « patching ». Il demande pourquoi les gros trous ne sont pas encore remplis; surtout ceux que personne ne peut éviter sur les routes plus achalandées. Le directeur des opérations et infrastructures explique que la température joue un grand rôle dans la situation. Il est également important de respecter la quantité d'asphalte au budget qui se chiffre à 1 200 tonnes. Il ajoute qu'il limite le « patching » aux endroits où des travaux de réfection majeurs seront faits cet été. Il mentionne que les employés sous sa supervision font tout leur possible avec les ressources qu'ils ont. Il est suggéré qu'un rapport du « patching » soit présenté au conseil aux réunions ordinaires.

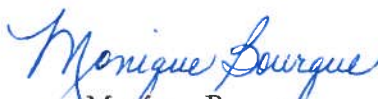
P16 – 06 – 115

12. Levée de la réunion**Proposé par Raoul Boudreau****Appuyé de Gilberte Nowlan**

Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 20 h 40.

Adoptée à l'unanimité.

Michel Gaudet
Maire



Monique Bourque
Secrétaire municipale

Période de questions

Madame Patricia Utley félicite les membres du conseil pour leur récente élection au sein du conseil municipal. Elle remercie la municipalité pour le beau travail de « patching » fait sur le chemin Beaumont en soulignant qu'il y en a encore à faire. Elle s'adresse au maire pour lui partager qu'elle a été très déçue que celui-ci ne fût pas présent au Prix Éloi et qu'aucun membre du conseil n'a été nommé pour le remplacer à cet événement. Elle termine en invitant les membres du conseil aux Airs d'été qui auront lieu à la chapelle Beaumont les lundis soirs pendant la saison estivale.

Monsieur Gérald Leclerc partage au conseil qu'il y a un problème de canalisation en face de sa résidence sur le chemin Pont Rouge et demande qu'il soit réparé. Il a déjà fait part de ce problème au directeur des opérations et infrastructures qui explique que le coût estimatif pour cette réparation se chiffre à environ 700 000 \$. Le maire mentionne qu'aucune décision ne sera prise ce soir, mais demande que l'information soit remise au directeur général qui regardera au dossier.